

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

25 octobre 1989

MEDROL 16 et 32 mg, comprimés sécables (20)

Lab. UPJOHN

méthylprednisolone

Liste 1

Classe : Glucocorticoïde

Nouveaux dosages

Demande d'inscription sur les listes Sécurité Sociale et Collectivités

Avis de la Commission

Il s'agit de deux nouveaux dosages de méthylprednisolone, déjà commercialisée sous forme de comprimés de MEDROL à 4 mg.

Les indications de la méthylprednisolone s'appuient sur les propriétés pharmacologiques des glucocorticoïdes : effet anti-inflammatoire et, à forte dose, diminution de la réponse immunitaire.

La corticothérapie à forte dose est utilisée principalement dans des affections de pronostic sévère telles les collagénoses ou les hémopathies.

La posologie usuelle en traitement d'attaque est de 0,4 mg à 0,8 mg/kg/j avec la possibilité d'atteindre 1 mg/kg/j, voire parfois 2 mg/kg/j chez l'enfant.

En cas de réponse favorable, la posologie est réduite de façon progressive jusqu'à obtention de la dose minimale efficace en moyenne 4 à 16 mg.

1 - MEDROL 16 mg

Actuellement un seul dosage fort de glucocorticoïde par voie orale est sur le marché :

SOLUPRED, comprimés effervescents à 20 mg, qui équivaut au dosage 16 mg de MEDROL. Il présente l'avantage d'une administration en solution buvable dénuée de goût, ce qui est intéressant surtout chez l'enfant.

Par rapport à SOLUPRED MEDROL 16 mg n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu.

Proposition d'inscription sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des produits agréés aux collectivités et divers services publics.

.../...

2 - MEDROL 32 mg

Ce dosage présente pour unique avantage de réduire de moitié le nombre de comprimés de MEDROL 16 mg absorbés pendant la courte période du traitement d'attaque.

Par contre il peut faire craindre des erreurs de prescription avec le risque que cela comporte au plan de la santé publique.

Afin d'éviter tout débordement de prescription lié aux dosages forts de glucocorticoïdes, dont les effets indésirables sont bien connus, et étant donné le faible avantage de confort du 32 mg par rapport à 2 comprimés à 16 mg dans des situations médicales de courte durée, avis défavorable à l'inscription de ce dosage.